

Eolien : 21 MW installés en Wallonie en 2015

Au cours du premier semestre 2015, 10 nouvelles éoliennes ont été installées en Wallonie totalisant une puissance supplémentaire de 21 MW. Le parc éolien wallon compte également 105 MW en construction et 79 MW autorisés définitivement, ce qui semble traduire une légère reprise. Mais la filière souffre des nombreux recours.

L'APERe, qui assure la mission de Facilitateur éolien pour la Wallonie, a compilé les statistiques semestrielles d'installation éolienne. Avec la mise en fonction d'un parc supplémentaires à Messancy-Hondelange (6 éoliennes) et des extensions sur les parcs de Dour Quiévrain (2 éoliennes) et de Houyet (2 éoliennes), la Wallonie atteint désormais une puissance installée de 664 MW qui permet de produire près de 1.400 GWh/an, soit l'équivalent de la consommation de près de 400.000 ménages.

La puissance installée au cours des six premiers mois de 2015 est similaire à celle installée au cours de la même période en 2014. Avec des taux de croissance de 58% en 2010, 22% en 2011, 9% en 2012, 5% en 2013 et 4% en 2014, le développement éolien accuse un ralentissement important depuis quatre ans, en raison notamment d'un nombre élevé de recours (37 projets actuellement), principalement au Conseil d'Etat. La congestion des dossiers au stade de recours handicape encore le redémarrage réel de la filière.

De nombreux projets éoliens sont actuellement en développement : projets en étude d'incidences (806 MW), en demande de permis (296 MW), en recours (599 MW), projets définitivement autorisés (79 MW), parcs en construction (105 MW). Il faut cependant tenir compte du fait que de nombreux projets sont mutuellement exclusifs et que seuls les meilleurs seront retenus.

Au vu du niveau d'implantation annuel affiché ces quatre dernières années, une reprise soutenue du rythme d'installation est essentielle pour atteindre les objectifs wallons et européens de production d'énergie renouvelable. La filière attend un nouveau souffle réglementaire et politique pour se relancer.

Contact presse : APERe – Bruno Claessens : 02 209 04 07 – www.eolien.be

A propos de l'APERe

L'Association pour la Promotion des Energies Renouvelables (APERe asbl) mène depuis 1991 des actions d'éducation et de conseil pour un développement harmonieux des énergies renouvelables en Belgique.

Avec ses membres et partenaires, l'APERe constitue un réseau académique, associatif et d'économie sociale dans le domaine de l'énergie durable.

Notre expertise et nos outils sont mis à disposition des particuliers, des professionnels et des collectivités.

Pour mieux nous connaître : www.apere.org

